



Êtes-vous fonctionnaire dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN)? Si c'est le cas, nous vous invitons à vous inscrire à une formation de développement professionnel sur

Gestion des Finances Publiques (GFP)

Pour qui?

Nous invitons les fonctionnaires du gouvernement impliqués dans la Gestion et l'Administration des Finances Publiques et qui souhaitent se professionnaliser à s'inscrire à cette formation. Elle offre une occasion unique pour partager les connaissances et les compétences avec d'autres participants et de s'inspirer des collègues d'autres pays.

Cette formation est destinée aux fonctionnaires publics des pays cibles suivants: Algérie, Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Oman, Territoires palestiniens et Tunisie.



Pour vous inscrire, vous devez avoir entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la Gestion et l'Administration des Finances Publiques. Comme il s'agit d'une expérience unique, vous ne pouvez participer à une formation Shiraka qu'une seule fois, et seulement si vous n'avez pas participé auparavant à un autre programme de formation Shiraka.

Nous valorisons la diversité parmi nos participants et nous encourageons donc les femmes à s'inscrire.

Cette formation fait partie du programme « Shiraka ». Il s'agit d'une initiative du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Shiraka vise à renforcer et à améliorer les relations bilatérales entre les Pays-Bas et la région MOAN dans le secteur public, et offre une opportunité pour améliorer les services publics en s'inspirant réciproquement. Pour plus d'informations sur le programme de formation Shiraka, veuillez regarder cette [video](#)

Objectifs de la formation

La formation sur la Gestion et l'Administration des Finances Publiques vous aidera à :

- Obtenir un aperçu complet du cycle budgétaire des Pays-Bas : de la préparation du budget à la redevabilité et reddition de comptes;
- Mieux comprendre le sens de la responsabilité budgétaire décentralisée et l'importance des institutions indépendantes;
- Discuter avec l'Inspection du Budget des meilleures pratiques en matière de suivi, de contrôle et d'évaluation des dépenses publiques;
- Partager votre savoir et vos compétences dans votre pays d'origine;
- Développer un réseau précieux avec des homologues dans votre région, votre pays et aux Pays-Bas;
- Renforcer vos liens avec les Pays-Bas et le gouvernement néerlandais ; en particulier entre les services gouvernementaux néerlandais et leurs homologues dans les pays cibles.

Thèmes de la formation

Le cours de formation de deux semaines est divisé en deux parties distinctes. La première semaine, il se concentrera sur le système de GFP aux Pays-Bas et le cycle budgétaire. Au cours de la deuxième semaine de la formation, l'attention se portera sur les systèmes de GFP des pays des participants eux-mêmes et un certain nombre d'études de cas seront discutées. Les sujets suivants seront abordés :

- Le système néerlandais de GFP est internationalement reconnu pour sa transparence et son haut niveau de décentralisation. Des institutions indépendantes solides garantissent la transparence et l'indépendance du système;
- Le système financier néerlandais au sein du gouvernement central est dans une large mesure décentralisée, c'est-à-dire que les ministres de tutelle sont responsables de leur propre chapitre budgétaire et défendent leurs budgets au Parlement;
- La mise en œuvre et l'évaluation sont en grande partie mandatées ou déléguées aux agences. Le cours se concentre sur le gouvernement central, car le gouvernement local est un niveau de gouvernement distinct et largement autonome. De plus, les Pays-Bas ont des années d'expérience dans la budgétisation par programme, qui sera également un élément du cours;
- Au cours de la deuxième semaine de la formation, l'attention se portera sur les systèmes de GFP des pays des participants eux-mêmes et un certain nombre d'études de cas seront discutées.

Précisions sur la formation

- Toutes les sessions se feront en anglais, nous recommandons donc que vous ayez un niveau de compréhension en anglais intermédiaire.
- Une interprétation simultanée en arabe et/ou en français est disponible pendant les réunions et les sessions.
- Nous pouvons dispenser la formation à 25 personnes. Ce nombre sera réparti entre les pays participants en fonction de la qualité des candidatures.
- L'ensemble de la formation durera 2 semaines (10 jours ouvrés). Vous êtes tenu(e)s d'assister à toutes les sessions.
- Les visites d'étude et les activités sociales font partie de la formation.
- À l'issue de la formation, vous recevrez une attestation de participation.

Déroulement de la formation

La formation se déroule en deux parties, à deux endroits:

	Dates	Ville	Pays
1^{ère} partie	Du 2 au 6 février 2026	La Haye	Pays Bas
2^e partie	Du 6 au 10 avril 2026	A confirmer	A confirmer

Pour tous les participants



- Vous devez organiser et payer votre voyage jusqu'à l'aéroport dans votre pays d'origine.
- Vous devez assurer vous-mêmes toutes les procédures pour l'obtention de votre visa.

Coûts pour les participants des pays figurant sur la

[liste de l'OCDE et du CAD](#)



- Le gouvernement néerlandais couvrira tous les coûts liés à la formation. Cela comprend le voyage international, le logement, les repas pendant les jours de formation, le visa et l'assurance et le coût de la formation.
- Si vous voyagez à partir d'un aéroport international situé en dehors de votre pays d'origine, les frais de déplacement local sont à votre charge. Vous recevrez une indemnisation pour la partie internationale de votre voyage.

Coûts pour les participants des pays qui ne figurent pas sur la

[liste de l'OCDE et du CAD](#)



- Vous devez organiser votre voyage et payer vos frais de voyage international, vos billets d'avion et votre visa.
- Le gouvernement néerlandais prend en charge les frais de logement, d'assurance et le coût de la formation.

Frais de non-présentation ou d'annulation



- En cas de non-présentation ou si vous annulez dans les 4 semaines précédant le début de la formation, l'organisation a le droit de réclamer tous les frais à votre employeur.

Comment présenter votre candidature

- L'inscription doit se faire en ligne avant le **1 décembre 2025**.
- Rendez-vous sur notre [Aperçu des cours de formation Shiraka](#) et sélectionnez le cours de votre choix en cliquant sur le bouton « présenter ma candidature ».
- [Connectez-vous](#) en cliquant sur Login ou créez un compte en cliquant sur « [Register](#) ».

Pour en savoir plus

shiraka@rvo.nl (pour les questions concernant la candidature et la base de données)

Ms. Shafien Golamun (pour les questions concernant le cours)

Cheffe du Programme GFP | Email: s.golamun@minfin.nl

Le programme de formation Shiraka est une initiative du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Le département Entrepreneuriat international de l'Agence néerlandaise pour les entreprises met en œuvre le programme de formation Shiraka. Le cours de développement professionnel sur la Gestion des Finances Publiques sera organisé par le Ministère des Finances, Académie Nationale des Finances et de l'Economie.

Ministry of Foreign Affairs
Rijnstraat 8
P.O. Box 20061 | 2500 EE
The Hague, The Netherlands

Ministry of Finance
National Academy for Finance and Economics
P.O. Box 20201 | 2500 EE
The Hague, The Netherlands

Informations sur la formation

Experts

Experts impliqués dans cette formation

		
Maarten travaille comme conseiller stratégique pour la Cour des comptes des Pays-Bas et comme professeur à temps partiel de gestion publique à l'Université Erasmus de Rotterdam. Au cours des deux dernières décennies, il a travaillé dans la gestion des finances publiques aux Pays-Bas aux niveaux national et infranational. Au ministère néerlandais des Finances, il a initié d'importantes réformes dans les domaines de la budgétisation axée sur la performance et de la transparence budgétaire. Au niveau international, il a participé à l'assistance technique à l'appui des réformes budgétaires et de gouvernance dans plus de 20 pays pour le compte du gouvernement néerlandais ou sous contrat avec des organisations internationales telles que l'OCDE, la CE, la Banque mondiale, le FMI et l'OMS,	A. Miro (né en 1978) est titulaire d'un diplôme en économie générale de la Vrije Universiteit Amsterdam. Depuis 2018, il est économiste principal au sein du Département de la politique budgétaire du Ministère des Finances, spécialisé dans les finances publiques, ainsi que les règles et statistiques budgétaires nationales et internationales. Auparavant, Miro a occupé un poste à la Banque centrale néerlandaise, où il a travaillé en tant que conseiller politique sur la surveillance de l'assurance maladie. Miro dispose également d'une expertise internationale considérable, ayant travaillé en tant que consultant pour la Banque allemande de développement (KfW) et en tant que directeur général du Fonds fiduciaire pour la reconstruction de la Syrie. Il est chargé de cours à l'Académie Nationale des Finances et de l'Economie, où il fournit des idées et des conseils aux délégations nationales et internationales sur les finances publiques.	Menno est responsable de tous les services d'audit pour les ministères des Affaires étrangères et des Infrastructures (de 2017 à 2022 pour les ministères de l'Éducation, des Affaires sociales et de la Santé) et de la gestion du personnel d'audit. Il est chargé de la productivité et de la planification des professionnels en relation avec les objectifs de l'organisation. Menno travaille avec les acteurs politiques et institutionnels aux plus hauts niveaux au sein des ministères et de la Cour des comptes et participe aux forums de consultation ministériels.

Visites d'étude

Pendant la formation, les visites d'étude suivantes peuvent être organisées

Le Parlement néerlandais - la Chambre des représentants des Pays-Bas. Le Parlement néerlandais porte également le nom de Haut Conseil de l'Etat. Il se compose de deux chambres : le Sénat et la Chambre des représentants.	La Cour des comptes néerlandaise vérifie si le gouvernement central néerlandais dépense les fonds publics de manière économique, efficiente et efficace	Ministère des Finances Le Ministère des Finances garde le trésor national et s'efforce d'assurer la santé et la prospérité financières des Pays-Bas. Le ministère des Finances supervise l'utilisation responsable et efficace des ressources publiques, établit des règles pour assurer la stabilité du système financier et surveille la qualité des institutions financières. Le Ministère des Finances travaille également à l'élaboration d'une législation fiscale équitable et solide. L'administration fiscale néerlandaise, qui fait partie du ministère des Finances, prélève et perçoit des impôts
--	---	--

"Ce qui m'impressionne au cours de cette formation, c'est à quel point les efforts ont été déployés pour comprendre notre culture et notre contexte. Je crois au développement, je crois à la transformation humaine. Et je pense que l'endroit où je travaille, l'Institut des Finances au Liban, y croit aussi. C'est pourquoi nous travaillons sur le réseautage et le partage d'expertise pour renforcer cette conviction et la mettre en pratique."